

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le dix décembre deux mille vingt et un à 18h30,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 34
DATE DE LA CONVOCATION	03/12/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	17/12/2021

OBJET :

**Subventions à divers associations et organismes N° 1/2022 - Domaine des Institutions
locales**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc
AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M.
Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M.
Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa
FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina
CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTROYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte KUENTZ ,
M. Christophe PIERREL , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel
BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST
procuration à M. Alain BLANC, Mme Chiara GENTY procuration à Mme Maryvonne
GRENIER, M. Alexandre MOUGIN procuration à Mme Mélissa FOULQUE, M. Bruno PATRON
procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Pauline FRABOULET procuration à M. Nicolas
GEIGER, M. Eric GARCIN procuration à M. Christophe PIERREL, Mme Pimprenelle
BUTZBACH procuration à Mme Charlotte KUENTZ

Absent(s) :

Mme Isabelle DAVID

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions
qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Le Centre Communal d'Action Sociale ainsi que le Comité des Fêtes et d'Animation de la Ville de Gap, nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien de nombreux projets intéressants dans leur domaine d'activités, pour les Gapençaises et Gapençais.

Les dossiers ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 1er décembre 2021.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 21 DEC. 2021

Affiché ou publié le :

21 DEC. 2021

SUBVENTIONS N° 1/2022

Domaine d'activité : INSTITUTIONS LOCALES

C.M. du 10/12/2021

		Subvention accordée 2022 pour 2 mois	Total des subventions accordées 2021
CCAS	Subvention de fonctionnement (2 mois)	561 868,00	3 371 210,00

La subvention 2022 indiquée ci-dessus est basée sur la subvention accordée en 2021. Ce montant sera revu lors du vote du BP.

ASSOCIATIONS	Activité de l'association	Objet de la demande	Montant de la demande 2022	Subvention accordée 2022	Total des subventions accordées 2021
Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Gap (Convention 2021-2023 votée au CM du 27/11/2020)	Propose diverses animations et fêtes à la population gapençaise	Subvention de fonctionnement	83 000,00	83 000,00	40 000,00